

13 jan 2017 -14:46

Appartient à [Conseil des ministres du 13 janvier 2017](#)

Intervention de Finexpo dans une demande de crédit à l'exportation pour le Kenya

Sur proposition du secrétaire d'Etat au Commerce extérieur Pieter De Crem, le Conseil des ministres a approuvé une demande de crédit à l'exportation pour le Kenya.

Cette demande concerne la bonification du taux d'intérêt ainsi qu'un don complémentaire pour la distribution d'eau potable aux habitants des régions de Nanga et Ithanga et la réhabilitation de la station de pompage de Ndura au Kenya.

Finexpo étudie les dossiers introduits par les entreprises et/ou les banques qui sollicitent un soutien public sur un crédit à l'exportation. L'intervention de Finexpo concerne les entreprises qui exportent des biens d'équipement et des services connexes. Elle porte sur les conditions du financement du crédit qui accompagne la fourniture des équipements et des services : elle permet soit de réduire soit de stabiliser le coût du financement mis à disposition par les banques. Les possibilités d'intervention de Finexpo dépendent du pays d'exportation.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Pieter De Crem, secrétaire d'Etat au
Commerce extérieur, adjoint au ministre chargé du
Commerce extérieur
Rue Ducale 61
1000 Bruxelles
Belgique